

Let Us Learn Madagascar

Autonomisation des Filles par l'Education: troisième étape



© UNICEF Madagascar/2017/Abela Ralaivita

Financement 2020-2022:
500.000 US\$ à UNICEF USA

But:

Traiter de l'éducation et des injustices liées au genre à Madagascar grâce à des méthodes adaptées pour les adolescentes.

Objectifs spécifiques:

- S'assurer qu'un plus grand nombre d'enfants, et plus particulièrement de filles (qui ont abandonné leurs études à des niveaux élevés des classes post-primaires) puissent avoir accès à une éducation post-primaire et rester scolarisés.
- S'assurer que le système éducatif de Madagascar possède les moyens de fournir un enseignement de qualité, afin que cet enseignement soit profitable.

Let Us Learn est un programme éducatif d'intégration qui procure des opportunités aux enfants vulnérables et exclus du système scolaire, en particulier aux filles, à Madagascar.

Ce programme va être appliqué dans les régions d'Androy et d'Atsimo Andrefana ; il s'adressera aux enfants lors de leur passage du primaire au secondaire – premier niveau.

Dans ce pays, un enfant sur quatre, âgé de 6 à 10 ans, ne va pas à l'école; un enfant sur trois, âgé de 11 à 14 ans, n'atteint pas le secondaire – premier niveau. En donnant aux filles vulnérables la possibilité de réaliser leur droit à l'éducation dans un environnement sûr et protecteur, «Let Us Learn» cherche à réduire la pauvreté et, finalement, à permettre à la future génération de filles Malgaches à devenir des leaders dans

leur pays.

Let Us Learn s'engage, de façon adaptée, dans de nombreux secteurs dont l'éducation, la protection sociale, la protection infantile, l'installation de sanitaires – tout ceci pour répondre aux différents défis rencontrés par les adolescents, et tout spécialement par les filles, dans les deux régions ciblées.

C'est, au total, 45.214 enfants (dont 52% de filles) qui bénéficieront de ce programme au cours des deux prochaines années.

Entre 2016 et 2020, le Zonta International a versé 2 millions d'US \$ pour ce projet, finançant ce programme dans les régions d'Anosy, d'Androy et d'Atsimo Andrefana. Ci-dessous figure un aperçu de résultats essentiels.

Résultats obtenus à ce jour

- C'est **1564 familles**, avec 4793 enfants de moins de 18 ans qui ont reçu le versement d'une somme, soumise à conditions, en argent liquide.
- C'est **72.000 écoliers** (dont 36.585 filles) qui ont pu être scolarisés dans des écoles dotées de plus de 3.000 enseignants soutenus par des formations et des outils scolaires.
- C'est **200 enfants** qui ont pu bénéficier de quatre salles de classe neuves.
- C'est environ **16.800 membres de la communauté** qui ont pu être convaincus de l'importance de l'éducation post-primaire, des risques et des conséquences fâcheuses des mariages précoces, qui ont pu être sensibilisés aux questions concernant la protection infantile.
- C'est **88 clubs d'enfants** qui ont été créés afin de promouvoir les droits des enfants dans des classes du secondaire – premier niveau.
- C'est **937 enfants exclus du système scolaire** qui ont bénéficié de cours de rattrapage et ont pu retourner à l'école.
- C'est **396 enseignants** dans 109 écoles du secondaire, dans la région d'Atsimo Andrefana, qui ont pu améliorer leurs pratiques d'enseignement grâce à l'intervention de 27 pédagogues.



for every child

Stratégies

- Construire deux salles de classe – avec sanitaires, point d'eau, équipement – afin d'améliorer l'environnement scolaire et faciliter l'accès à l'éducation post-secondaire.
- Repérer les enfants sortis du système scolaire du secondaire – premier niveau, leur donner des cours de rattrapage afin qu'ils puissent récupérer le niveau de leurs camarades et réintégrer le système scolaire normal.
- Verser, une ou deux fois par mois, une somme d'argent à la maîtresse de maison afin de permettre à leur famille de subvenir à leurs besoins de base, comme la nourriture, l'eau et les médicaments. Ceci réduira le montant de leurs dépenses obligatoires et leur permettra de garder une partie des revenus du foyer pour payer les frais scolaires.
- S'intéresser aux problèmes de violences à l'école, aux liens qui existent entre ces violences commises dans la communauté et les violences à l'école grâce à des activités de protection infantile.
- Poursuivre la formation des enseignants et du personnel scolaire sur les droits des enfants.
- Créer un club d'enfants dans chaque école et former les responsables de ces clubs en mettant sur pied des sessions de sensibilisation aux droits des enfants, à la protection des enfants tant au niveau de l'école que dans la communauté.
- Renforcer les services d'admission pour les enfants victimes de violences tant à l'école que dans la communauté.
- Former des conseillers pédagogiques, des formateurs, des directeurs d'école afin qu'ils puissent apporter aux enseignants une aide pédagogique efficace, basée sur des résultats.
- Distribuer des outils d'apprentissage et d'enseignement qui soient en adéquation avec la réforme des programmes.
- Procurer des formations locales données par des formateurs compétents, des évaluations des enseignants réalisées par une équipe éducative, en matière de sexualité, de reproduction.
- S'assurer de l'application rigoureuse des plans de travail annuels, de la production d'annuaires de statistiques régionales, surveillance indispensable, et de mécanismes d'évaluation; ceci étant effectué par des assistants technologiques régionaux de l'UNICEF (responsables de terrain).
- Soutenir les «Life Skill Sessions» qui aident les adolescents à mener des débats, à adopter des mesures de prévention de la violence, à se protéger – eux et leurs camarades – et à réussir en classe.

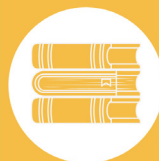
Résultats escomptés



Qu'une **100 enfants** puissent être scolarisés dans deux salles de classe neuves, avec des sanitaires, un point d'eau et tout l'équipement.

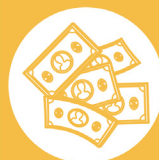
Que **100 schools** reçoivent, chaque année, du matériel pédagogique.

Que **100 directeurs d'écoles** puissent recevoir une formation.



Que **100 visites régulières d'inspection** et activités soient menées par des responsables de soutien pédagogique.

Que **750 familles** puissent bénéficier d'un soutien financier, soumis à conditions.



Que **700 enfants** (dont au moins 50% de filles) puissent réintégrer l'école après avoir reçu des cours de rattrapage.

Que **3.500 enfants** puissent améliorer leurs connaissances sur la vie susceptibles de favoriser leur santé et leur bien-être.

Que **8 districts scolaires** soient aidés dans la rédaction d'un code de bonne conduite à tenir contre les violences à l'école et dans le développement de réseaux pour les enfants victimes de violences et d'exploitations.



Que **114 clubs d'enfants** soient créés, produisant des programmes d'actions destinés éveiller les

consciences sur les violences, tant dans leur école que dans leur communauté.



Que **1.600 enfants** vulnérables et victimes de violences et d'exploitations dans leur école puissent trouver un soutien tant médical, juridique ou social.